

OUVERTURE DES SOUMISSIONS – VIDANGE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

Personnes présentes: Madame Sylvie Champagne, directrice générale, Madame Nicole Garant, secrétaire-trésorière adjointe, Monsieur Richard Thouin, Beauregard Environnement ltée et Monsieur Danni Grégoire, Normand Brassard 20-06 inc.

Les soumissions ont été ouvertes le 25 octobre 2018 à 11h01.

SOUMISSIONNAIRES

PRIX

Beauregard environnement ltée	62 770,10\$ excluant taxes
- Normand Brassard 2006 Inc.	62 162,94\$ excluant taxes

Sylvie Champagne, directrice générale

Nicole Garant, secr-très. Adjointe

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON COMTÉ DE RICHMOND

Lundi, le 29 octobre 2018 sous la présidence du maire, Monsieur Gérard Messier, séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue au lieu habituel. La réunion débute à 19h00.

Sont présents Messieurs les conseillers :

Yvon Laroche
Claude Paulin
Adam Rousseau
Alexandre Roy
Michel Frappier
Antoine Simard-Lebrun

Ainsi que la directrice générale
et secrétaire-trésorière :

Sylvie Champagne

Il y a 3 personnes présentes à cette séance.

***** OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Gérard Messier, souhaite la bienvenue à tous.

***** RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ré-ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Soumissions : financement du règlement 2018-225 - DOC 3.0;
- 4.0 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 745 000\$ qui sera réalisé le 06 novembre 2018 - DOC 4.0;
- 5.0 Affaires nouvelles :
 - 5.1
- 6.0 Période de questions (15 minutes);

7.0 Ajournement ou levée de la séance;

277-10.2018 2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

ET QUE l'ordre du jour soit adopté avec le point « Affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTION : 6 POUR

278-10.2018 3.0 SOUMISSIONS – FINANCEMENT DU RÈGLEMENT 2018-225

SOUMISSIONS POUR L'ÉMISSION DE BILLETS

Date d'ouverture :	29 octobre 2018	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 9 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	3,2351 %
Montant :	745 000 \$	Date d'émission :	06 novembre 2018

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 06 novembre 2018, au montant de 745 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

19 300 \$	2,60000 %	2019
19 900 \$	2,85000 %	2020
20 600 \$	3,00000 %	2021
21 300 \$	3,15000 %	2022
663 900 \$	3,25000 %	2023

Prix : 98,50000

Coût réel : 3,58278 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

19 300 \$	3,74000 %	2019
19 900 \$	3,74000 %	2020
20 600 \$	3,74000 %	2021
21 300 \$	3,74000 %	2022
663 900 \$	3,74000 %	2023

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,74000 %

3 - CD DU VAL-SAINT-FRANCOIS

19 300 \$	3,95000 %	2019
19 900 \$	3,95000 %	2020
20 600 \$	3,95000 %	2021
21 300 \$	3,95000 %	2022
663 900 \$	3,95000 %	2023

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,95000 %

CONSIDÉRANT QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 06 novembre 2018 au montant de 745 000\$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2018-225. Ces billets sont émis au prix de 98,50000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTION : 6 POUR

279-10.2018 4.0 FINANCEMENT DU RÈGLEMENT 2018-225

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 745 000 \$ qui sera réalisé le 06 novembre 2018

CONSIDÉRANT QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton souhaite emprunter par billets pour un montant total de 745 000 \$ qui sera réalisé le 06 novembre 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2018-225	745 000 \$

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

CONSIDÉRANT QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2018-225, la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers :

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 06 novembre 2018;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 06 mai et le 06 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019.	19 300 \$	
2020.	19 900 \$	
2021.	20 600 \$	
2022.	21 300 \$	
2023.	22 100 \$	(à payer en 2023)
2023.	641 800 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2018-225 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 06 novembre 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTION : 6 POUR

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est discuté.

06.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1^e Madame Marjolaine Gagné commente l'état du rang 2 près de la Ferme Jacques Dion.
- 2^e Madame Marjolaine Gagné demande quand elle recevra une réponse à sa lettre. Ce dossier date de 2014.

280-10.2018 7.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h15.

ADOPTION : 6 POUR

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Gérard Messier, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

Gérard Messier, maire

Sylvie Champagne, directrice générale
secrétaire-trésorière